



**PRÉFET  
DU VAL-  
DE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 11 octobre 2023

### **Évacuation du campement illicite situé route de la Libération à Chennevières-sur-Marne**

**Les services de l'État en étroite collaboration avec la mairie de Chennevières ont procédé, ce mercredi matin, au démantèlement du campement illicite situé sur un terrain appartenant à EPA MARNE.**

Ce campement s'était constitué en septembre 2022 et a rassemblé jusqu'à 400 personnes et 160 baraquements, dans des conditions précaires et très dangereuses avec les risques liés aux branchements électriques sauvages ainsi qu'à la très forte insalubrité. Il avait par ailleurs fait l'objet de plusieurs signalements de riverains.

Cette évacuation fait suite à la décision du tribunal judiciaire de Créteil du 19 juin 2023, ordonnant l'expulsion des occupants de ce campement.

L'évacuation s'est déroulée sans incident. Des solutions d'hébergement ont été proposées à plusieurs personnes vulnérables encore présentes sur le campement.

Suite à cette opération, le site fait l'objet d'une sécurisation par EPA MARNE pour éviter une réimplantation.